

MESURES SANITAIRES APPLICABLES AUX EXPOSANTS

Mise à jour du 25/11/2021

Nous nous réjouissons de vous accueillir sur Paysalia & Rocalia 2021.

Voici ci-dessous toutes les réponses à vos questions sur le protocole sanitaire suite aux dernières annonces gouvernementales. Celles-ci peuvent évoluer au fur et à mesure des nouvelles réglementations qui seront mises en place. N'hésitez pas à les consulter régulièrement : elles feront l'objet de mises à jour.



UN PROTOCOLE SANITAIRE RIGOREUSEMENT APPLIQUÉ : LE LABEL SAFE & CLEAN

Nous sommes heureux de vous informer que tous nos sites et activités ont reçu dès 2020 la labellisation « Safe and Clean » délivrée par l'APAVE, certificat qui garantit la qualité et le respect de tous les protocoles appliqués, proposés et déployés sur nos sites, sur nos événements, dans nos équipes d'intervention et de montage.

VOUS VOUS APPRETEZ A VOYAGER POUR PARTICIPER AU SALON

Nous vous invitons à consulter le site : <https://www.diplomatie.gouv.fr/> pour vérifier les conditions qui vous seront applicables en fonction de votre pays de provenance et de la date de votre voyage.

LE PASS SANITAIRE EST VOTRE SESAME POUR ACCÉDER AU SALON

Le recours au pass sanitaire est **obligatoire en phase de montage, exploitation et démontage de l'évènement** pour pouvoir rentrer sur le salon. Vous devez impérativement être muni de l'un des documents ci-dessous :

- La preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de **24h** OU auto-test **supervisé** (avec preuve du résultat saisi par un professionnel de santé)
- Un **test sérologique ou certificat de contamination** de moins de 6 mois et plus de 11 jours prouvant la contamination au coronavirus. Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test.
- Le **certificat de vaccination complet** de l'un des vaccins ayant fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché délivrée par l'agence européenne du médicament :
 - 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
 - 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
 - 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).
- **Le pass sanitaire sera demandé et vérifié par des « contrôleurs sanitaires »** à l'entrée du parking et à l'extérieur du hall d'accès au salon.
- **Pour ceux qui ne pourront pas présenter de pass sanitaire valide, l'accès au salon sera refusé.**

OU SE FAIRE DEPISTER A PROXIMITE ?

Une conciergerie sanitaire est mise en place à Eurexpo :

- Sur le parking d'enregistrement exposants (P8) ouverte en montage/démontage
- Sur l'entrée principale (descente du tramway) ouverte en ouverture publique du salon

Tarifs des tests :

- tests antigéniques : 22€
- tests PCR : 44€

Règlement CB ou liquide.

MESURES SANITAIRES DEPLOYÉES SUR LE SALON

✓ **MAINTIEN DES MESURES BARRIERES**

Le port du masque demeure obligatoire en intérieur et nous mettons du gel hydroalcoolique à disposition pendant l'événement. Une signalétique de rappel des gestes barrière sera présente pour tous sur le site.

✓ **JAUGE**

A partir du 30 juin, il n'y a plus de jauge autre que celle applicable habituellement dans les établissements accueillant du public

✓ **GESTION DES FLUX**

La configuration des allées permettra le respect des mesures de distanciation sociale et des gestes barrière, toujours requis pour plus de prudence.

✓ **RESTAURATION SUR LES STANDS DES EXPOSANTS**

La distribution de nourriture, les cocktails ainsi que les machines à café **sont autorisés** sur les stands. Merci de privilégier les portions individuelles, et de respecter les gestes barrière et mesures de distanciation sociale.

✓ **UN REFERENT MESURE SANITAIRE OBLIGATOIRE**

Nous sommes tous concernés par l'ensemble de ces mesures de protection, aussi chaque entreprise exposant à l'événement doit désigner un référent garant du respect des règles en vigueur. Par défaut et sans retour contraire de votre part, le référent sanitaire est le responsable du stand (contact sur stand renseigné sur votre contrat de participation).

Des référents sanitaires sont également désignés au sein de l'équipe organisation des salons Paysalia & Rocalia 2021.

Merci de votre compréhension et de votre engagement.

Nous vous souhaitons un excellent salon,
L'équipe Paysalia & Rocalia 2021